



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E198827

VALABLE JUSQU'AU 11/04/2024

ÉDITÉ LE 12/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/12/2022

Forme juridique : SAS

Capital : 310 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT QUENTIN CEDEX 2022B00700

Siret : 922 424 106 00016

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4755927

Assurance Responsabilité Travaux :
AVIVA 772738824

Assurance Responsabilité Civile :
AVIVA 772738824

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Raison sociale : FERREIRA V MENUISERIES

5 QUAI GAYANT
02300 CHAUNY

Téléphone : 03 23 56 57 09

Portable :

Site Internet : www.ferreira-menuiserie_aisne.fr

E-mail : contact@ferreiramenuiserie.fr

Responsabilité légale :
FERREIRA VINCENT PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143 PROB	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	05/01/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	18/01/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	06/04/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	18/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	22/12/2022
o Fenêtres de toit	22/12/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	22/12/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	22/12/2022
o Isolation des combles perdus	22/12/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'AMIENS
2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN
34 AVENUE D'ALLEMAGNE
80090 AMIENS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.